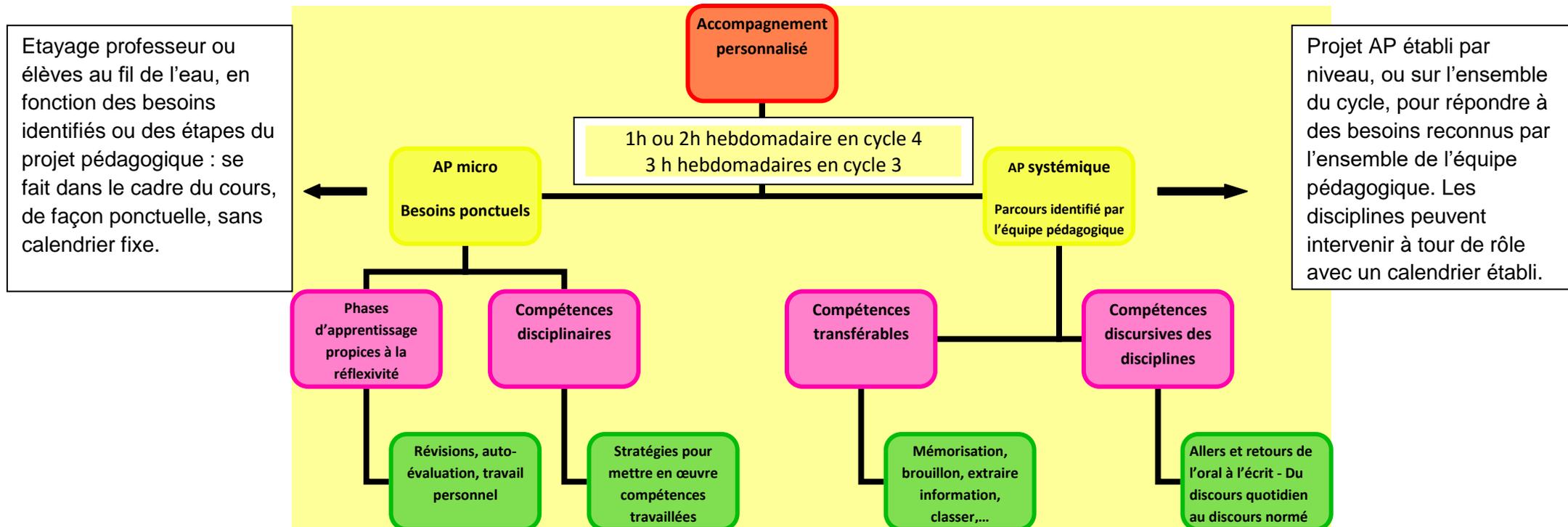


Suivi et accompagnement pédagogique des élèves (B.O n° 44 du 27 novembre 2014)

Art.311-11- Pour soutenir la capacité d'apprendre et de progresser de tous les élèves [...] et mettre en œuvre le principe d'**inclusion**, [...] ceux-ci bénéficient dans leurs apprentissages scolaires d'un **accompagnement pédagogique qui répond à leur besoin**.

Article D.332-5- Le collège offre, conformément au principe d'inclusion [...] et sans constituer de filières, **un enseignement et une organisation pédagogique appropriés à la diversité des élèves**, afin de leur permettre d'acquérir, au niveau de maîtrise le plus élevé possible, les connaissances et compétences du socle [...]. L'enseignement repose sur des **pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées qui visent à permettre à tous les élèves de progresser dans leurs apprentissages et qui intègrent les aides appropriées aux difficultés rencontrées**. Ces pratiques sont régulièrement ajustées pour tenir compte de l'évolution des besoins de chaque élève. La mise en œuvre des modalités de différenciation relève de l'autonomie des établissements ».

Parmi ces pratiques pédagogiques, l'accompagnement personnalisé



**Si l'accompagnement est dit « personnalisé », c'est qu'il est centré autour de l'élève.
Il importe donc de tenir compte des conceptions (représentations mentales) de celui qui apprend (de la manière dont il envisage les problèmes, de ses freins, obstacles, blocages)**

L'élève sera impliqué dans l'activité proposée en AP si en outre :

- il fait quelque chose d'utile, qui a du sens pour lui (dont il ressent le besoin).
- il est en terrain connu (quoi faire et pourquoi et comment : connaissances des objectifs et des moyens mis à sa disposition) et jusqu'où aller (critères d'achèvement). Quand il apprend sa leçon il est important pour l'élève de savoir ce qu'on va lui demander d'en faire.
- il cherche et se bat : résolution de pb, défi, obstacles = moyens d'apprendre.
- Il a le droit de se tromper : tâtonner, suivre sa propre démarche, identifier d'autres stratégies utilisées par ses pairs, les essayer.
- Il est responsable (élève producteur /enseignant : perso ressource)
- Il est conscient de posséder un pouvoir opératoire : conscient des moyens intellectuels qu'il met en œuvre et qu'il peut expliciter à l'aide de l'enseignant.
- Il est placé dans un environnement favorable (enseignant là pour aider à avancer).
- Il est amené à prendre conscience de ses réussites : ne pas abandonner l'élève devant obstacle non franchi, chacun doit pouvoir juger de ce qu'il a fait.